

COOPÉRATION SNU-HAÏTI/AYITI

PARTENARIAT PNUD-MPCE

Projet conjoint: «Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti»

L'aide publique au développement et le financement du développement en Haïti

Bilan et Perspectives

TERMES DE RÉFÉRENCE

1. Contexte

Haïti fait face, en raison de multiples crises politiques aggravées par des désastres naturels et ceci de façon répétitive depuis bien des décennies, à une détérioration considérable de son économie affectant de plus en plus les conditions socio-économiques de la grande majorité de sa population et du pays en général.

Ces situations ont entraîné des taux de pauvreté, d'extrême pauvreté et de dépendances aigües qui n'ont fait qu'empirer, au point d'atteindre aujourd'hui, et de loin, le niveau le plus défavorable faisant d'Haïti, le seul Pays Moins Avancés (PMA) du continent américain.

Le revenu moyen par personne a diminué d'environ un pourcent (1%) par année sur à peu près les quarante dernières années, pour se chiffrer aujourd'hui à environ 800 \$ par personne, ce qui, pire encore, place Haïti parmi les plus pauvres de la catégorie des PMA.

Ces crises récurrentes, dont la plus récente a commencé en 2018, ont entraîné une récession économique profonde et qui n'a toujours pas pu être résolue. Elles traduisent un problème profond d'orientation d'ensemble et plongent le pays dans un état grave, caractérisé par une gouvernance de plus en plus déficiente et une forte instabilité, causant des taux de croissance négatifs et une pauvreté galopante. Cette situation s'est aggravée par la pandémie COVID 19 en cours dans le pays depuis Mars 2020.

La réussite d'une stratégie nationale pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échéance de 2030, comme prévu dans l'Agenda 2016-2030 engageant Haïti, devient un défi majeur à lever par le pays.

Il est crucial de faire évoluer la stratégie nationale de développement et de l'adapter aux nouvelles réalités, non encore prises en compte, du contexte national et international et aux objectifs de développement durable.

En vue de concourir à stabiliser , une fois pour toutes, la gouvernance du pays, à une gestion transparente et responsable de la chose publique, axée sur résultats et la reddition des comptes, ces réformes indispensables devront être portées sur de nouvelles bases permettant de mettre en route un large chantier pour la construction d'un développement durable, inclusif, participatif et soutenu par un pouvoir démocratique incontestable et une gouvernance à la fois transparente et redevable.

Finalement - et c'est l'aspect prioritaire de ce projet - Haïti nécessite des financements considérables [Aide Publique au Développement ; Emprunts Concessionnels ; Investissements Privés; investissements publics; Investissements mixtes publics-privé ; Investissements mixtes multi-pays (bi, tri, ...) ; Recettes Fiscales ; Lutte contre la Fraude ; Réappropriation des Dépenses ; etc.] pour réussir ce grand chantier de réformes et d'investissements pour la réalisation de sa stratégie intégrée nationale de financement de développement durable basé sur la mise en œuvre de projets pour le moins favorisant l'atteinte des objectifs ODD découlant de l'Agenda 2030 des Nations Unies (NU). En effet, les conséquences des fréquentes années de crises récurrentes ont créé une situation où les options de mobilisation de ressources nationales additionnelles ou d'endettement supplémentaire devront être réévaluées en profondeur.

Lors de la Conférence internationale sur le Financement du Développement en 2015, les Nations Unies ont défini une stratégie globale pour la mobilisation des ressources financières et non financières pour l'Agenda 2030 et l'atteint de ses ODD. Au niveau nationale Au niveau national cela se traduit dans la formulation de Cadres intégrés nationaux de financement (Integrated National Financing Frameworks) expliquant comment la stratégie nationale sera financée et mise en œuvre, en s'appuyant sur l'ensemble des sources de financement publiques et privées. Les CINF/INFF sont un outil de planification et de mise en œuvre pour aider les pays à renforcer les processus de planification et à surmonter les obstacles au financement du développement durable et des ODD au niveau national. (Pour en savoir plus, consulter le site web : www.inff.org)

2. Le projet CINF d'Haïti

Lors de l'appel à proposition du Fonds Commun pour les ODD de 2020, la République d'Haïti a soumis une proposition de programme conjoint afin, entre autres choses, de doter le pays d'un cadre intégré national de financement (CINF). Ce programme conjoint est supervisé par le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) conjointement avec le PNUD (agence lead) et la CNUCED, sous la coordination du Bureau du Coordonnateur résident (RCO).

Le projet vise quatre objectifs prioritaires :

- Formuler une stratégie globale de financement des ODD prioritaires pour Haïti ; concevoir des plans d'action et déterminer les réformes nécessaires pour mobiliser les ressources financières adéquates.

- Réviser, en tenant compte des ambitions de financement identifiées, la stratégie et le plan d'action ODD existants pour assurer un alignement efficace entre les objectifs et cibles ODD et les opportunités de financement identifiées.
- Définir une institution nationale pour continuer à prendre dans le pays le leadership et l'initiative dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de planification financière et de mobilisation de ressources.
- Mettre en œuvre un processus de consultation nationale complet et intense pour éclairer la mise à jour ou la révision de la stratégie et du plan d'action ODD, et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur la priorisation de l'allocation des ressources.

Le texte complet du projet peut être consulté et téléchargé depuis cette adresse web : [Document de projet CINF-Fr.](#)

Dans ce contexte, le projet CINF lance une série d'études thématiques autour des plans nationaux de développement durable d'Haïti et des stratégies pour leur financement. Ces études sont séparées et complémentaires et seront conduites avec des méthodologies comparables.

Elles visent à dresser un bilan des derniers vingt ans des stratégies et politiques de développement d'Haïti et de la mobilisation des ressources financières, à examiner la situation actuelle (ligne de base) et à produire des orientations et données fondamentales pour formuler des recommandations sur les priorités et perspectives futures du développement durable du pays et son financement.

Les résultats qui en découlent offriront une base informationnelle conséquente pour les débats entre les acteurs et des pistes d'orientations dans la recherche des options judicieuses de priorisation et de financement des interventions dans le cadre de la mise en œuvre accélérée des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. Objectifs de la mission

L'objectif de l'étude sur l'aide publique au développement et le financement du développement en Haïti est de fournir une rétrospective sur le rôle et l'impact de l'aide publique au développement en Haïti durant les vingt dernières années et de présenter une vue d'ensemble sur les flux et l'orientation de l'APD, les modalités et instruments potentiels pour la mobilisation des ressources dans le cadre de la stratégie de développement durable d'Haïti.

4. Portée de la mission

La mission consiste à examiner la façon dont les bailleurs de fonds prennent en compte et mettent en œuvre les priorités définies dans le cadre du financement du développement en Haïti et ceci dans le contexte de l'évolution de l'architecture de l'aide publique au développement.

Cette mission devra conduire une analyse sur l'utilisation potentielle des instruments et mécanismes d'aide en vigueur depuis plus de deux décennies (année 2000 et contexte financement des OMD) en Haïti, et elle cherchera à établir le niveau de ressources mobilisées sur la base des priorités définies dans les divers cadres programmatiques (CIR, CSI, etc.) ou plans de développement en Haïti (Plan D'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti et le Plan Stratégique Pour le Développement d'Haïti).

De manière spécifique, les objectifs visés par cette consultation sont les suivants :

- 1) Conduire des analyses de l'appui budgétaire direct, l'appui sectoriel, les approches sectorielles, les instruments de réduction de la dette et les arrangements de financement conjoint, groupé ou mis en commun en faisant une rétrospective des vingt (20) dernières années ;
- 2) Etudier aussi l'équilibre relatif entre les différentes modalités de l'aide (aide en faveur de projets, approches sectorielles, fonds fiduciaires, etc. ...) et chercher des points d'ancrage pour le financement du développement en Haïti (par exemple, à l'intérieur d'une approche sectorielle pour le financement d'un ou de plusieurs volet(s) des ODD) ;
- 3) Mener une analyse des politiques des grands bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux et chercher des moyens novateurs pour le financement du développement ;
- 4) Conduire au-delà de l'aide publique au développement, une analyse sur les fondations et les ONG internationales et leur rôle dans le financement du développement en Haïti ;
- 5) Conduire une analyse de l'aide au développement en faveur d'une PMA comme Haïti et mener un diagnostic de dispositifs ou cadre de partenariat ou de coopération spécifique pour Haïti (CIR, etc...)

5. Résultats attendus

La mission comporte deux dimensions complémentaires : - une dimension rédactionnelle et – une consultative ; et, par rapport aux résultats liés à chacune des dimensions, l'étude devra aboutir à :

- 1) Un rapport de maximum 40 pages présentant, avec un résumé dans la langue nationale et officielle (l'ayitien ou créole haïtien), une analyse quantitative et qualitative sur l'utilisation des instruments et mécanismes d'aide depuis l'adoption de l'Agenda des OMD en Haïti, les résultats et l'impact obtenus dans le contexte de la stratégie nationale de développement et des ODD;
- 2) Un inventaire des différentes modalités et priorités de l'aide au développement et des mécanismes de financement en vigueur parmi les grands bailleurs bilatéraux et multilatéraux en faveur d'Haïti ;
- 3) Des recommandations sur les modalités de programmation, gestion et suivi des ressources APD ainsi que sur la concertation et négociation avec les bailleurs de fonds.
- 4) L'organisation d'un atelier national de restitution et pour expliquer l'architecture institutionnelle de l'aide publique au développement d'Haïti depuis plus d'une vingtaine d'années et la présentation de mécanismes de financements et divers instruments - y compris les garanties, le soutien technique, le soutien aux réformes réglementaires et autres réformes structurelles.

6. Profil du consultant

Le consultant national devrait avoir les qualifications et expériences suivantes :

Formation :

- Diplôme d'études supérieures (Master ou plus) en sciences économiques, sciences sociales ou dans un domaine connexe.

Expériences et compétences :

- Expérience avérée (au moins 10 ans) dans l'analyse, suivi et évaluation des politiques nationales de développement et des politiques budgétaires nationales ;
- Justifier d'une expérience en travaux similaires ;
- Connaissance du milieu socioéconomique haïtien serait un atout ;
- Connaissance de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et les ODD
- Bonne connaissance de la thématique des investissements, du mécanisme du financement de l'investissement public serait un atout majeur. ;
- Une connaissance générale du climat des investissements dans la région Caraïbes serait un atout ;
- Respect de la diversité culturelle, le sexe, la religion, la race, la nationalité, l'âge ;

- La maîtrise de la langue nationale et officielle d’Haïti/Ayiti (l’ayitien ou créole haïtien) est un atout.

7. Calendrier des livrables à fournir

Le rapport d’étude ne dépassera pas les 40 pages (sans compter le résumé en langue nationale et officielle d’Haïti/Ayiti – l’ayitien ou créole Haïtien). Il sera complété par des annexes incluant obligatoirement les suivants

- Compendium statistique et inventaire des sources et instruments de financement (même non conventionnels ou alternatifs s’il y a lieu ...)
- Note méthodologique et commentée sur base du déroulement du plan de travail (max 3 pages)
- Bibliographie fondamentale

Les livrables à produire par le consultant ainsi les termes de paiement sont comme suit :

Livrables	Echéance	% du contrat
La note méthodologique mise-à-jour, l’index du rapport final et le plan de travail	3 jours après la réunion de démarrage	30% du contrat
La première version du rapport de l’étude soumis pour commentaires au MPCE et au PNUD.	35 jours après la réunion de démarrage	-
La deuxième version du rapport qui sera présentée lors de l’atelier de restitution	45 jours après la réunion de démarrage	40% du contrat
La version finale du rapport, incluant les annexes	60 jours après la réunion de démarrage	30% du contrat

Les livrables seront validés par le MPCE et le PNUD.

8. Durée de la mission

La mission se déroulera en partie à Port au prince avec possible déplacement en province pour collecter les informations requises sur le terrain pendant une durée de 60 jours ouvrables.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l’approbation du rapport final.

9. Critères de sélection :

Proposition technique - 70/100 ;

Proposition financière - 30/100.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les candidats intéressés doivent présenter les documents/renseignements suivants pour démontrer leurs qualifications :

- Une Proposition Technique : (Enveloppe/Fichier N°1)
 - Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature : brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ; (maximum 3 pages)
 - CV incluant : les expériences acquises dans des missions similaires avec au moins 3 références. Présentation du profil dans le cas d'un consultant individuel ou, le cas échéant, des expériences de la firme en la matière ;
- Une Proposition Financière : Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) pour les consultants individuels ou firme de consultation

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.